

# La Lettre des retraités

(supplément à : *La Tribune de l'Éducation Populaire*)

n° 1-04

septembre 2003

[sepfen@unsa-education.org](mailto:sepfen@unsa-education.org)  
[www.unsa-education.org/sep](http://www.unsa-education.org/sep)



## Rester syndiqué

**Refuser les reculs de ce gouvernement de la revanche sociale.**

Avec beaucoup de cynisme, il n'a abordé le dossier des retraites que sous un angle exclusivement comptable.

Que le financement des retraites soit assuré par les cotisations des actifs est une position de consensus respectée depuis la création du régime par répartition. En voulant nous imposer les «fonds de pension» dont nous constatons le fiasco dans les pays anglo-saxons, il rompt ce consensus. Soumettre aux hasards de la bourse le niveau des retraites est un risque auquel les salariés du public comme du privé ne doivent pas être soumis, encore moins sans leur accord !

Choisissant l'autisme social, Raffarin est resté sourd au mouvement de protestation sociale du printemps. Il est arrivé à ses fins et il est maintenant probable que l'étape suivante soit la remise en cause, de fait, du taux de remplacement, c'est à dire du niveau des pensions...

Par ailleurs, sa volonté d'aligner le public sur le privé, présentée à l'opinion comme une mesure d'équité, est un scandale. En faisant sauter ce «verrou», la voie est ouverte pour de nouvelles regressions sociales touchant, par exemple, la garantie qu'apporte l'Etat dans le régime des pensions civiles.

Il va falloir nous mobiliser non seulement pour défendre le principe de solidarité entre les générations mais aussi pour défendre le pouvoir d'achat des retraites et pensions actuellement servies.

*Gérard Contremoulin*  
Secrétaire Général

**Ils ont osé !**

La Droite victorieuse grâce au sursaut républicain du rejet de l'extrême-droite en 2002 se donnait des allures bonasses et faisait diversion dans ses actions de communication, parlant de dialogue social, de droit des plus faibles, d'équité... Le dossier des retraites a révélé son vrai visage : les manoeuvres d'illusionnistes cachaient des intentions de pickpockets. La loi votée le 21 août 2003, au beau milieu de l'été, consacre les positions dogmatiques d'un libéralisme détaché de toute préoccupation sociale.

Pour assurer l'avenir des systèmes de retraite il fallait contenir les dépenses et accroître les ressources. C'est un principe économique élémentaire qui ne peut s'apprécier qu'au travers des choix qui y conduisent. L'accroissement des ressources pouvait passer par l'augmentation du nombre des cotisants, donc par une politique de plein emploi. Il n'en a rien été : l'actuelle précarité de l'emploi servant à contenir les prétentions salariales. Le seul accroissement du nombre de cotisants consiste à maintenir plus longtemps les salariés en état de cotiser, en reculant l'âge effectif du départ en retraite. Les 40 annuités de cotisation, inaugurées dans le secteur privé par la réforme Balladur de 1993 sont maintenant généralisées à l'ensemble des actifs avec une perspective de 42 annuités, voire plus, à l'horizon 2020.

Pour accroître les ressources, nous demandons l'extension du système de la CSG, faisant ainsi contribuer l'ensemble de la production des richesses à l'effort national de solidarité. Cette solution faisant hurler le Medef, le pouvoir de Droite a fait porter l'effort de financement sur les seuls sala-

riés, refusant de taxer le capital et l'entreprise. Les fonctionnaires retraités sont eux aussi mis à contribution : rompant avec le principe issu de la Libération d'un traitement continué (lié aux indices et à l'évolution des carrières), l'indexation de leurs pensions se fera désormais sur l'évolution des prix à la consommation. A terme, et en s'appuyant sur l'observation des dernières décennies, le décrochage risque de ne pas être symbolique et pourrait bien se traduire par un important manque à gagner.

Michel SIMON  
Responsable de la section des retraités

## ACTUALITE SYNDICALE

### □ Où en sont nos collègues encore en activité ?

La situation d'éclatement des structures ministérielles tout autant que la liaison de moins en moins fusionnelle entre « Jeunesse » et « Sports » dans les services déconcentrés favorise peu les communiqués de victoire. Et pourtant, victoire syndicale il y a pour les CEPJ qui voient leur statut s'enrichir d'un article clarifiant la nature pédagogique de leurs fonctions et qui consacre la naissance d'un Corps Supérieur de CEPJ (un peu à l'image d'une agrégation dans les corps d'enseignants).

Cependant, la réforme des retraites interdit évidemment aux actuels retraités de prétendre au bénéfice d'une quelconque amélioration liée à celle de leur corps de référence (mesure ancienne abandonnée dans la nouvelle loi).

### □ La saison qui s'annonce risque d'être rude...

Après l'été caniculaire, c'est un hiver brûlant qui nous attend. Pour réformer l'assurance-maladie, le gouvernement continue à prêter une oreille complaisante au Medef qui voudrait privilégier les assurances privées au détriment d'une prise en charge égalitaire des soins pour tous les assurés sociaux de notre pays.

### □ Le dossier des retraites n'est pas clos...

Les organisations syndicales CGT, UNSA et FSU viennent de décider la création d'une structure intersyndicale dénommée INTER-RESO (INTERsyndicale pour la REtraite SOLidaire) qui aura pour objectif de suivre l'application de la réforme contestée, d'informer sur les conséquences pour les salariés et de travailler à l'approfondissement des solutions alternatives.

## LA SECTION DES RETRAITES DU SEP

Le SEP va tenir son prochain congrès à Paris, du 1 au 5 décembre prochain. Ce sera l'occasion de donner corps et d'officialiser la Section des Retraités dont la préfiguration a été initiée au précédent congrès à Port de Bouc.

Les mouvements sociaux de cette année 2003 ont montré la pertinence d'une relation étroite entre les actifs et les retraités pour la défense d'intérêts matériels et moraux que nous avons en commun. Seuls, nous sommes de peu de poids pour la défense et l'amélioration du niveau de nos pensions, de notre protection sociale, de l'A.P.A... Avec les actifs, dans le cadre plus large de l'UNSA et dans celui plus général de l'intersyndicale, nous aurons à défendre le principe d'égalité des droits et des soins de tous les assurés sociaux. Nous aurons toujours à défendre et à améliorer la situation des retraites.

Aussi, profitant de ce moment privilégié du Congrès, le SEP organisera l'accueil des retraités qui souhaitent lier l'action syndicale et la convivialité ou qui plus simplement veulent renouer des liens avec les collègues congressistes pour évoquer les moments qui étaient ceux de leur propre activité professionnelle.

Ce Congrès de Paris offrira aussi au SEP l'occasion de consacrer une journée à l'organisation d'un colloque sur l'Histoire de l'Education Populaire (période 1971 à 1985, faisant suite à la période étudiée par le colloque du Pajep). Les retraités de l'Education Populaire, en tant qu'anciens acteurs de cette période, y auront nécessairement une place de choix.

Les détails d'organisation et d'inscription définitive seront communiqués en octobre à tous ceux qui auront manifesté leur intérêt pour ces journées. Aussi, pour en faciliter l'organisation, vous pouvez dès maintenant faire connaître votre désir d'en savoir plus en écrivant à :

Michel SIMON  
3, Place de Paris  
54500 VANDOEUVRE

ou par mel : retraites.sep@wanadoo.fr -ou sur le site du SEP

*Pour toutes ces raisons,  
**c'est le bon moment de vous resyndiquer**  
(formulaire page suivante).*

**SEP-UNSA-Education :**

**Adresse** 87 bis Avenue Georges Gosnat  
94853 IVRY sur SEINE Cédex  
*métro : Mairie d'Ivry (ligne 7)*

**Permanence téléphonique d'urgence** | **06 08 53 89 99** (Gérard CONTREMOULIN)  
**06 80 61 68 42** (Claude MOREL)  
**06 70 04 90 84** (Catherine PICARD)  
**06 70 04 91 52** (Denis ADAM)

**Retraités.....** | **03 83 56 49 57** (Michel SIMON)  
**Fax** | **01 42 21 31 74**

**Mel** [sepfen@unsa-education.org](mailto:sepfen@unsa-education.org)



**COORDONNÉES SYNDICALES**

La Fédération : **UNSA-Éducation :**

**Même adresse**

**Téléphone**

01 56 20 29 50 (standard)

**Fax**

01 56 20 29 89

**Mel**

[national@unsa-education.org](mailto:national@unsa-education.org)

**Site**

<http://www.unsa-education.org>



CPPAP : 3 251 D 73 S - ISSN : 0990 1167 - Impression par nos soins

Directeur de la publication : Gérard CONTREMOULIN - Rédacteur en Chef : Claude MOREL - Conception, PAO : Bernard GOUDILIERE  
Abonnement 3 numéros : 11,50 Euros - Prix au numéro : 3,85 Euros



**Demande d'adhésion 2004**

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse :  
.....  
.....

Code Postal : ..... VILLE : .....

Téléphones : dom. : ..... prof. : .....

Mel : ..... @ .....

**Retraité - Cotisation unique : 61 Euros**

Signature :

Chèques à l'ordre de :  
**SEP-UNSA-Education**  
à expédier à :  
**SEP-UNSA-Education,**  
**Claude Morel,**  
87bis Avenue Georges Gosnat,  
94853 IVRY S/ SEINE Cédex